

Décembre 2016

Table des matières

Page	Contenu
2	Convocation et tractanda
3	Le mot du Conseil communal
4-5	Budget 2017 - fonctionnement et investissement
6	Où va l'argent de nos impôts
7	Répartition des charges par nature
8	Budget de fonctionnement 2017
9-10	Budget d'investissement 2017
11	Crédit d'investissement pour approbation
12-14	Planification financière 2017-2021
15-17	Informations officielles
18-27	Informations générales
28	Notes



Convocation

Les citoyennes et citoyens de Grolley sont convoqués à l'assemblée communale ordinaire qui aura lieu le

**lundi 12 décembre 2016 à 20h00
à la salle de l'Auberge de la Gare à Grolley**

Tractanda

1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 23 juin 2016 - approbation
2. Budget 2017
 - 2.1 Budget de fonctionnement
 - 2.2 Budget d'investissement
 - 2.2.1 Crédit d'investissement pour le remplacement de l'aération du bassin biologique de la STEP
 - 2.3 Vote final du budget de fonctionnement et d'investissement
3. Informations du conseil communal
4. Divers

Le procès-verbal de l'assemblée communale du 23 juin 2016 ne sera pas lu étant donné qu'il est à votre disposition à l'administration communale, ainsi que sur le site communal www.grolley.ch

Le Conseil communal



Chères Citoyennes, chers Citoyens,

L'année 2016 touche à sa fin et voici arrivé le temps du premier budget du conseil communal en place depuis le mois de mai de cette année. Fort des expériences acquises durant cette période, le conseil communal assure la bonne continuité des affaires communales en utilisant les forces et les capacités de chacun de ses membres. Ne dit-on pas : l'union fait la force ?

L'autorité communale se réjouit de présenter un budget 2017 équilibré tout en favorisant les investissements nécessaires au fonctionnement optimal de la commune à long terme.

L'année 2017 sera marquée par la réalisation de projets et chantiers de taille qui ont, pour certains, déjà débutés comme la mise en séparatif du quartier Le Cheiry.

Lors de l'assemblée du printemps 2017, un projet pour la réalisation d'un système de rétention pour une surface de bassins versants de 20 hectares sera soumis pour approbation, conformément à ce qui a été annoncé aux citoyens le 31 mars 2016.

Le dicastère de l'aménagement du territoire et celui des constructions traitent également de dossiers conséquents. Des bâtiments seront construits dans le secteur du Champs Clos et le dossier de l'équipement de la zone d'activité Au Martzé est en cours de réalisation.

De plus, la mise à l'enquête de la révision du PAL est prévue durant le premier trimestre 2017, redonnant ainsi un nouveau souffle pour les 15 prochaines années à l'évolution de la commune en termes de construction et de densification.

Du côté des écoles et avec l'entrée en vigueur de la nouvelle loi scolaire cantonale le 1^{er} août 2015 et de son règlement le 1^{er} août 2016, le conseil communal est tenu d'adapter le règlement scolaire communal qui sera prochainement présenté à l'assemblée communale pour approbation.

De plus, le conseil de Paroisse et le conseil communal se sont rencontrés et un groupe de travail est mis en place afin de trouver une solution adaptée pour la morgue qui ne répond plus aux besoins des familles pour se recueillir et adresser un dernier adieu dans de bonnes conditions.

Le conseil communal est face à des défis futurs complexes mais se réjouit de les relever ensemble pour un développement idéal de la commune dans laquelle il y fait et y fera bon vivre.

Que cette fin d'année vous réunisse sous le signe de la famille et de l'amitié et que l'esprit des fêtes remplisse de joie vos maisons.

Le conseil communal vous souhaite de joyeuses fêtes et vous adresse ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.





■ Préambule

Vous trouverez, ci-après, une présentation résumée du budget de fonctionnement pour l'année 2017 avec les chiffres comparatifs du budget 2016 et les comptes de l'année 2015. A noter que la présentation complète du budget est disponible sur demande auprès de l'administration communale et/ou par e-mail à l'adresse commune@grolley.ch.

Selon les principes budgétaires en vigueur, le budget que nous vous soumettons prend en considération toutes les charges et produits prévisibles portés à notre connaissance lors de l'élaboration de celui-ci.

■ Commentaires généraux

Avec des charges de CHF 7'581'164 et des revenus de CHF 7'584'696, le résultat du compte de fonctionnement prévisionnel affiche **un excédent de produits ou bénéfice qui se monte pour l'année 2017 à CHF 3'532**, soit 0.05% de plus que le total des dépenses de fonctionnement avant imputations internes.

■ Budget de fonctionnement

A comparer au budget 2016, les charges totales 2017 sont supérieures de 3.80% (-3.35% par rapport aux comptes 2015).

Cette augmentation provient d'une part de l'augmentation des charges liées et d'autre part du nouveau règlement sur les eaux usées qui a permis de constituer certaines réserves.

● Recettes fiscales

L'estimation du produit fiscal de l'an prochain analyse et compare trois bases de données différentes, à savoir; une estimation transmise par le Service cantonal des contributions (SCC), un calcul basé sur les rentrées fiscales 2015 incluant une progression estimative et une dernière reprenant les données 2014 du SCC augmentées par la variation de population.

● Service de la dette

La dette communale (intérêts et amortissements) se monte au 31 décembre 2015 à CHF 363'800 (budget 2016 - CHF 397'248). L'intérêt moyen sur les emprunts

est passé de 2.034% au budget 2015 à 1.38% au budget 2016.

● Conclusion et perspectives

Le plan des infrastructures d'eau potable (PIEP) permettra d'établir un échéancier des futurs investissements et déterminera les réparations à entreprendre sur le réseau communal. Il servira également à estimer le coût de ces travaux et la façon de couvrir ces dépenses, ce qui affinera la planification financière des années à venir.

Concernant la construction du nouveau quartier d'habitation du Champ Clos, celui-ci aura pour conséquence, en sus d'une augmentation du nombre d'habitants et du nombre d'élèves, d'un supplément de rentrées fiscales, augmentations prisent en compte dans la planification financière.

En plus des facteurs précités, il est à relever que le Conseil d'Etat a défini sa stratégie visant à mettre en œuvre la réforme de l'imposition des entreprises III. Les retombées de cette réforme se feront ressentir au niveau communal dès l'année 2020, retombées que nous n'avons pour l'heure pas encore chiffrées avec précision.

Il va de soi que l'exécutif communal demeurera vigilant et maintiendra **une gestion attentive et prudente des dépenses communales**.

L'analyse de la planification financière 2017-2021, dont vous trouverez quelques extraits aux pages suivantes et qui intègre les effets du nouveau taux d'impôt ainsi que les charges induites du programme d'investissements de la législature 2016 - 2021, fixera les limites de nos moyens financiers.

■ Investissements

Le montant total des investissements bruts est estimé à CHF 180'000. Après déduction faite des subventions et des autres revenus, les investissements nets à charge de la commune se montent à CHF 135'000. Ces investissements n'intègrent pas le solde de CHF 500'000 pour la nouvelle salle de l'Auberge ainsi que le montant voté pour la mise en séparatif du quartier du Cheiry.



Les principales variations entre les budgets 2016 et 2017 pour les recettes et les charges concernent les postes suivants ;

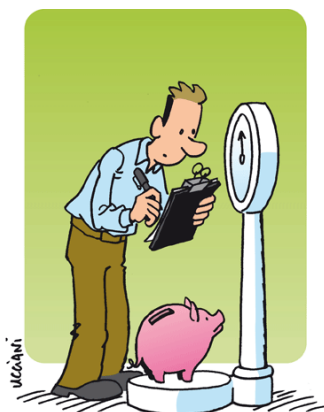
	Budget 2016	Budget 2017	Différence
● Rendement fiscal et autres impôts	5'084'750	5'238'150	+ 153'400
➤ Impôts ordinaires	4'205'000	4'334'000	+ 129'000
➤ Impôts irréguliers	110'000	130'000	+20'000
➤ Autres impôts	769'750	774'150	+ 4'400

■ **Autres charges** (sans prélèvement aux réserves)

Entretien matériel informatique et sécurité	+ 13'330
Frais d'entretien de la place de sport	+ 32'620
Frais d'entretien de la buvette	+ 17'800
Frais d'entretien du cimetière	+ 10'000
Entretien des installations et équipements (STEP)	- 48'290
Entretien et rénovation Auberge de la Gare	+ 25'000
Achats de fournitures scolaires	- 14'000

■ **Charges liées**

Participation au Cycle d'orientation	+ 31'500
Participation au Conservatoire	- 10'100
Participation au Service social régional	+ 36'000
Participation aux frais de tutelles et d'état Civil	+ 31'640





Où va l'argent de nos impôts ?

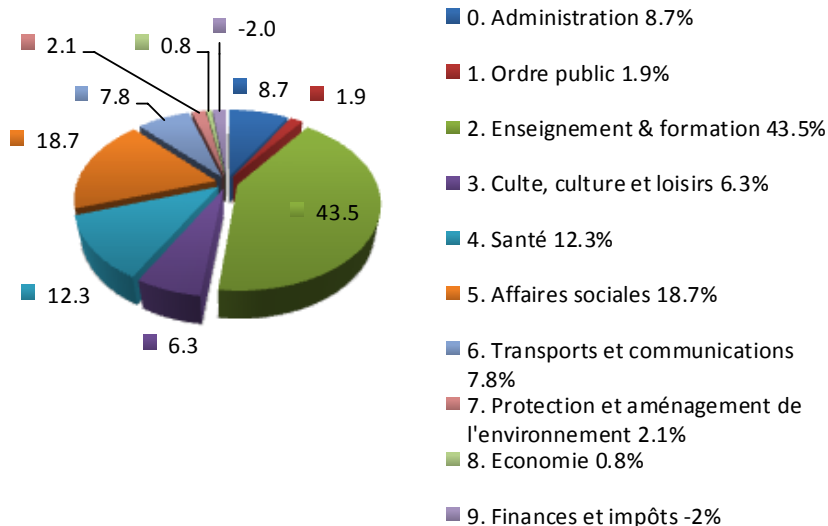
Charges nettes par fonction

Nbre d'habitants au 25.10.2016 => 1'932	Budget 2017	Charges nettes		Comptes 2015
	Charges	%	par habitant	par habitant
0. Administration 8.7%	456'431	8.7	236.--	192.--
1. Ordre public 1.9%	98'205	1.9	51.--	31.--
2. Enseignement & formation 43.5%	2'280'277	43.5	1'180.--	1'178.--
3. Culte, culture et loisirs 6.3%	332'586	6.3	172.--	163.--
4. Santé 12.3%	642'785	12.3	333.--	350.--
5. Affaires sociales 18.7%	980'648	18.7	508.--	479.--
6. Transports et communications 7.8%	407'788	7.8	211.--	226.--
7. Protection et aménagement de l'environnement 2	107'922	2.1	56.--	22.--
8. Economie 0.8%	40'998	0.8	21.--	24.--
9. Finances et impôts -2%	-106'522	-2.0	-55.--	169.--
Total de la charge nette	5'241'118		2'713.--	2'833.--
Impôts produits (chapitre 90)	5'244'650 **		- 4.2%	
Excédent de produits de fonctionnement	3'532			

* Application du coefficient d'impôt à 85%.

Pour tous les grands groupes de tâches de fonctionnement, les charges sont supérieures aux ressources qui leur sont directement liées. La couverture de ces charges nettes est assurée essentiellement par le produit des impôts .

Dépenses totales nettes par fonction en %





Répartition des charges par nature - Budget 2017

Répartition des charges par nature - Budget 2017

Variation du budget 2017
en % par rapport au budget 2016

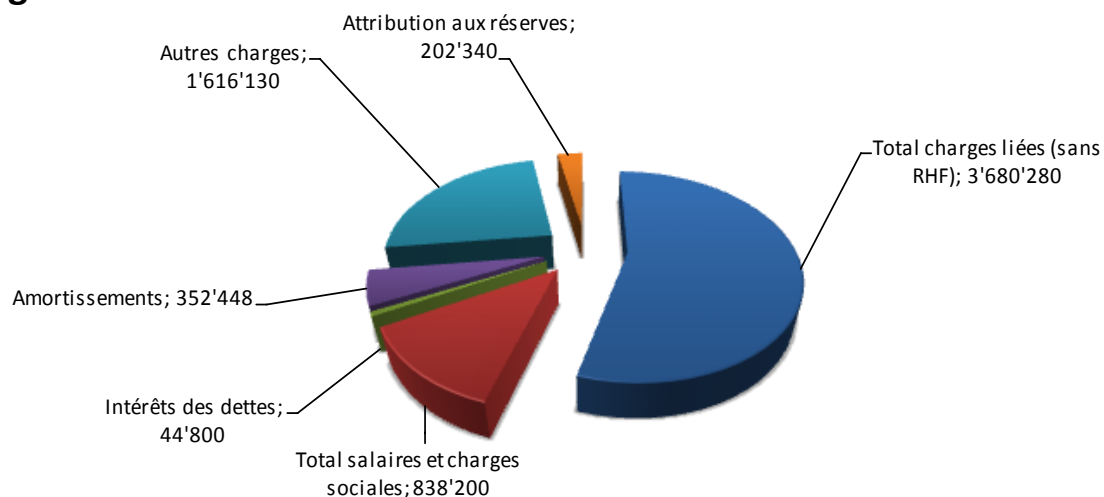
Variation du budget 2017
en % des comptes 2015

Classification de la commune

(sans amortissements supplémentaires et création/prélèvement de réserve)				2017	2016	Comptes 2015	Comptes 2014
Total charges liées (sans RHF) *	+ 2.61	+ 0.25		3'680'280	3'586'710	3'670'976	3'569'985
Total salaires et charges sociales	+ 3.19	+ 8.33		838'200	812'260	773'763	818'285
Intérêts des dettes	+ 0.00	+ 7.27		44'800	44'800	41'765	50'269
Amortissements	+ 0.00	+ 9.44		352'448	352'448	322'036	293'445
Autres charges	+ 3.05	+ 21.34		1'616'130	1'568'270	1'331'942	1'321'902
Attribution aux réserves	+ 115.31	- 21.59		202'340	93'974	258'064	88'973
Total imputations internes				845'216	843'648	779'574	757'185
Total pour détermination de la masse salariale nette				1'750	1'750	5'616	81'947
TOTAL FONCTIONNEMENT	+ 3.80	+ 5.53		7'581'164	7'303'860	7'183'736	6'981'991
Résultat (excédents charges/produits)				3'532.00	12'888.00	92'732.55	42'911.23

* Introduction de la péréquation financière intercommunale au 1er janvier 2011

Budget 2017





Budget de fonctionnement 2017

Récapitulation du compte de fonctionnement

	Comptes 2015		Budget 2016		Budget 2017	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
TOTAUX FONCTIONNEMENT	7'835'641.25	7'928'373.80	7'303'860.00	7'316'748.00	7'581'164.00	7'584'696.00
0. ADMINISTRATION	666'979.40	302'886.95	764'562.00	308'623.00	764'122.00	307'691.00
1. ORDRE PUBLIC	107'721.29	47'907.65	113'703.00	49'645.00	146'350.00	48'145.00
2. ENSEIGNEMENT ET FORMATION	2'363'139.40	125'712.65	2'339'271.00	103'766.00	2'383'323.00	103'046.00
3. CULTE, CULTURE ET LOISIRS	316'256.80	7'317.00	307'967.00	6'258.00	337'944.00	5'358.00
4. SANTE	676'932.50	11'526.20	656'330.00	10'000.00	652'785.00	10'000.00
5. AFFAIRES SOCIALES	932'600.95	22'690.35	937'880.00	14'000.00	995'648.00	15'000.00
6. TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	511'766.85	83'255.00	493'709.00	73'688.00	481'476.00	73'688.00
7. PROTECTION ET AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT	961'021.53	918'800.65	921'753.00	794'414.00	993'736.00	885'814.00
8. ECONOMIE	45'390.50	506.00	46'485.00	5'896.00	46'894.00	5'896.00
9. FINANCES ET IMPOTS	1'253'832.03	6'407'771.35	722'200.00	5'950'458.00	778'886.00	6'130'058.00
Excédents charges/produits fonctionnement	92'732.55		12'888.00		3'532.00	

Compte de fonctionnement	Comptes 2015		Budget 2016		Budget 2017	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0. ADMINISTRATION	666'979.40	302'886.95	764'562.00	308'623.00	764'122.00	307'691.00
01. ASSEMBLEE COMMUNALE, CONSEIL, COMMISSIONS	100'180.00	55'830.00	113'280.00	60'940.00	108'730.00	62'508.00
02. ADMINISTRATION GENERALE	566'799.40	247'056.95	651'282.00	247'683.00	655'392.00	245'183.00
Excédents de charges ou de produits		364'092.45		455'939.00		456'431.00
1. ORDRE PUBLIC	107'721.29	47'907.65	113'703.00	49'645.00	146'350.00	48'145.00
10. FRAIS DE TUTELLES ET D'ETAT CIVIL	30'440.50		33'700.00		65'340.00	
12. JUSTICE	230.00	530.00	1'000.00	500.00	1'000.00	500.00
14. POLICE DU FEU	59'539.24	42'477.65	61'630.00	44'245.00	60'661.00	42'745.00
16. PROTECTION CIVILE	15'415.95	4'900.00	15'338.00	4'900.00	17'379.00	4'900.00
17. PROTECTION DE LA POPULATION	2'095.60		2'035.00		1'970.00	
Excédents de charges ou de produits		59'813.64		64'058.00		98'205.00
2. ENSEIGNEMENT ET FORMATION	2'363'139.40	125'712.65	2'339'271.00	103'766.00	2'383'323.00	103'046.00
20. ECOLE ENFANTINE	204'069.70		170'025.00		166'260.00	
21. CYCLE SCOLAIRE OBLIGATOIRE	1'426'645.24	66'698.50	1'400'765.00	54'700.00	1'451'745.00	53'980.00
22. ECOLES SPECIALISEES	321'472.15		333'200.00		330'750.00	
23. FORMATION PROFESSIONNELLE	40'850.25		43'550.00		41'000.00	
29. ADMINISTRATION SCOLAIRE	370'102.06	59'014.15	391'731.00	49'066.00	393'568.00	49'066.00
Excédents de charges ou de produits		2'237'426.75		2'235'505.00		2'280'277.00
3. CULTE, CULTURE ET LOISIRS	316'256.80	7'317.00	307'967.00	6'258.00	337'944.00	5'358.00
30. CULTURE	119'155.35	961.00	116'622.00	500.00	111'264.00	600.00
300. Bibliothèque	19'822.55		16'590.00	500.00	17'720.00	600.00
33. DECORATIONS FLORALES, CHEMINS PEDESTRES	3'180.00		27'500.00		9'200.00	
34. SPORTS	182'189.50	5'356.00	151'595.00	4'758.00	204'030.00	3'758.00
35. AUTRES LOISIRS	11'731.95	1'000.00	12'250.00	1'000.00	13'450.00	1'000.00
Excédents de charges ou de produits		308'939.80		301'709.00		332'586.00
4. SANTE	676'932.50	11'526.20	656'330.00	10'000.00	652'785.00	10'000.00
40. HOPITAUX	31'104.65		25'090.00		21'800.00	
41. HOMES MEDICALISES	498'460.15		463'340.00		471'450.00	
44. SOINS AMBULATOIRES	124'869.00		133'800.00		135'390.00	
46. SERVICE MEDICAL DES ECOLES	18'873.70	11'526.20	30'080.00	10'000.00	20'080.00	10'000.00
49. AUTRES DEPENSES DE SANTE	3'625.00		4'020.00		4'065.00	
Excédents de charges ou de produits		665'406.30		646'330.00		642'785.00
5. AFFAIRES SOCIALES	932'600.95	22'690.35	937'880.00	14'000.00	995'648.00	15'000.00
54. STRUCTURES D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE	94'690.60	14'872.95	86'370.00	14'000.00	94'070.00	15'000.00
55. INST. SPEC. PERS. HANDICAPEES ET INADAPTEES	448'438.50		450'800.00		456'100.00	
56. ENCOURAGEMENT A CONSTRUCTION DE LOGEMENTS	8'266.65		11'000.00		8'800.00	
58. AIDE SOCIALE	381'205.20	7'817.40	389'710.00		436'678.00	
Excédents de charges ou de produits		909'910.60		923'880.00		980'648.00
6. TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	511'766.85	83'255.00	493'709.00	73'688.00	481'476.00	73'688.00
62. ROUTES COMMUNALES, GENIE CIVIL	388'439.25	58'572.00	358'729.00	50'188.00	347'276.00	50'188.00
64. ABONNEMENTS GENERAUX CFF	25'800.00	24'683.00	38'950.00	23'500.00	39'200.00	23'500.00
65. TRAFIC REGIONAL	97'527.60		96'030.00		95'000.00	
Excédents de charges ou de produits		428'511.85		420'021.00		407'788.00
7. PROTECTION ET AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT	961'021.53	918'800.65	921'753.00	794'414.00	993'736.00	885'814.00
70. APPROVISIONNEMENT EN EAU	196'060.83	196'060.83	191'838.00	191'838.00	191'838.00	191'838.00
71. PROTECTION DES EAUX	503'359.00	503'359.00	433'543.00	403'604.00	492'804.00	492'804.00
72. GESTION DES DECHETS	200'982.00	204'476.82	226'744.00	193'339.00	235'876.00	195'539.00
74. CIMETIERE	15'234.85	2'020.00	15'305.00	1'633.00	25'305.00	1'633.00
75. CORRECTION DES EAUX, ENDIGUEMENTS			1'000.00		1'000.00	
79. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	45'384.85	12'884.00	53'323.00	4'000.00	46'913.00	4'000.00
Excédents de charges ou de produits		42'220.88		127'339.00		107'922.00
8. ECONOMIE	45'390.50	506.00	46'485.00	5'896.00	46'894.00	5'896.00
80. AGRICULTURE	2'372.30		600.00	400.00	800.00	400.00
81. FORETS	24'903.20	506.00	15'485.00	496.00	15'694.00	496.00
83. TOURISME	5'715.00		6'000.00		6'000.00	
84. INDUSTRIE, ARTISANAT, COMMERCE			1'000.00		1'000.00	
86. ENERGIE	12'400.00		23'400.00		23'400.00	
Excédents de charges ou de produits		44'884.50		40'589.00		40'998.00
9. FINANCES ET IMPOTS	1'253'832.03	6'407'771.35	722'200.00	5'950'458.00	778'886.00	6'130'058.00
90. IMPOTS	186'879.35	5'475'003.55	225'629.00	5'084'750.00	240'217.00	5'244'650.00
93. PEREQUATION FINANCIERE		360'661.00		392'700.00		406'400.00
94. GERANCE FORTUNE ET DETTES	214'500.13	202'736.15	304'186.00	280'623.00	346'284.00	286'623.00
940. GERANCE DE LA FORTUNE ET DES DETTES	182'454.68	162'381.95	212'063.00	217'673.00	212'063.00	217'673.00
942. IMMEUBLES DU PATRIMOINE FINANCIER	32'045.45	40'354.20	92'123.00	62'950.00	134'221.00	68'950.00
99. AUTRES POSTES	852'452.55	369'370.65	192'385.00	192'385.00	192'385.00	192'385.00
Excédents de charges ou de produits	5'153'939.32		5'228'258.00		5'351'172.00	



Budget d'investissement 2017

Récapitulation du compte d'investissement	Comptes 2015		Budget 2016		Budget 2017	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
TOTAUX INVESTISSEMENT	1'747'511.20	114'185.90	3'133'000.00	45'000.00	180'000.00	45'000.00
0. ADMINISTRATION						
2. ENSEIGNEMENT ET FORMATION			95'000.00			
3. CULTE, CULTURE ET LOISIRS	167'189.75					
6. TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	134'563.65		168'000.00			
7. PROTECTION ET AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT	14'390.20	108'565.40	2'290'000.00	45'000.00	180'000.00	45'000.00
8. ECONOMIE PUBLIQUE	9'795.65					
9. FINANCES ET IMPOTS	1'421'571.95	5'620.50	580'000.00			
Excédents charges/produits investissement		1'633'325.30		3'088'000.00		135'000.00
Compte d'investissement	Comptes 2015		Budget 2016		Budget 2017	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
2. ENSEIGNEMENT ET FORMATION			95'000.00			
29. ADMINISTRATION SCOLAIRE			95'000.00			
290.506.02 Tableaux interactifs						
290.506.03 Pupitres			95'000.00			
290.660.00 Subventions fédérales						
290.661.00 Subventions cantonales						
Excédents de charges ou de produits				95'000.00		
3. CULTE, CULTURE ET LOISIRS	167'189.75					
34. SPORTS	167'189.75					
340.509.01 Assainissement ciblerie stand tir	167'189.75					
340.660.00 Subventions fédérales						
340.661.00 Subventions cantonales						
Excédents de charges ou de produits		167'189.75				
6. TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	134'563.65		168'000.00			
62. ROUTES COMMUNALES, GENIE CIVIL	134'563.65		168'000.00			
620.501.01 Modération de trafic / travaux	24'563.65					
620.501.07 Modération de trafic, réparation (Valtraloc)						
620.501.08 Réfection route de la Gare et trottoir			168'000.00			
620.503.00 Réfection toit édilité						
620.506.00 Véhicule édilitaire						
620.506.02 Balayeuse	110'000.00					
620.509.00 Assainissement éclairage public						
Excédents de charges ou de produits		134'563.65		168'000.00		
7. PROTECTION ET AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT	14'390.20	108'565.40	2'290'000.00	45'000.00	180'000.00	45'000.00
70. APPROVISIONNEMENT EN EAU		65'309.95		30'000.00		30'000.00
700.501.06 Plan d'infrastructure d'eau potable (PIEP)						
700.506.00 Remplacement du tableau d'eau potable						
700.506.01 Remplacement des compteurs d'eau						
700.610.00 Taxes de raccordements eau potable		65'309.95		30'000.00		30'000.00
71. PROTECTION DES EAUX	1'637.50	43'255.45	1'135'000.00	15'000.00	180'000.00	15'000.00
710.501.12 Adduction d'eau & canalisation (zone industrielle)						
710.501.13 Mise en séparatif "Fin du Chêne", crédit d'étude	1'637.50					
710.501.14 Mise en séparatif "Fin du Chêne"						
710.501.15 Mise en séparatif "Cheiry et Grands Champs", crédit d'étude			35'000.00			
710.501.16 Mise en séparatif Cheiry			1'100'000.00			
710.501.17 Remplacement de l'aération du bassin biologique					180'000.00	
710.610.00 Taxes de raccordements eaux usées		34'531.05		15'000.00		15'000.00
710.610.05 Taxes de raccordement Step		8'724.40				
710.661.00 Subventions cantonales						
79. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	12'752.70		1'155'000.00			
790.501.00 Equipements secteur Village Sud						
790.501.03 Equipement de la zone d'activité Au Martzé			1'100'000.00			
790.509.01 Révision du PAL	2'922.70					
790.509.02 Révision du PAL, crédit complémentaire	9'830.00					
790.509.03 Révision du PAL, crédit complémentaire 2			55'000.00			
Excédents de charges ou de produits	94'175.20		2'245'000.00			135'000.00
8. ECONOMIE PUBLIQUE	9'795.65					
86. ENERGIE	9'795.65					
860.503.00 Centrale de chauffage à distance						
860.503.01 Installations chauffage, crédit complémentaire	9'795.65					
Excédents de charges ou de produits		9'795.65				
9. FINANCES ET IMPOTS	1'421'571.95	5'620.50	580'000.00			
94. GERANCE FORTUNE ET DETTES	1'421'571.95	5'620.50	580'000.00			
942. IMMEUBLES DU PATRIMOINE FINANCIER		5'200.00				
942.501.00 Frais de vente de terrains						
942.503.03 Nouvelle salle communale, crédit d'étude						
942.503.04 Nouvelle salle communale, crédit d'étude détaillé		420.50				
942.503.05 Nouvelle salle communale	1'421'571.95		500'000.00			
942.503.06 Rénovation de l'Auberge de la Gare			80'000.00			
942.600.00 Vente de terrains		5'200.00				
Excédents de charges ou de produits		1'415'951.45		580'000.00		



Contrôle des dépenses d'investissements

au 31 octobre 2016

CONTRÔLE DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AU 13 OCTOBRE 2016

(Classement par no de compte)

CONTRÔLE DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AU 13 OCTOBRE 2016															
(Casement par no de compte)															
Etat		T = Terminé présenté TP = Terminé à présenter A = Abandon I = Décompte intermédiaire													
No	Objet	Voté au budget annuel	Comptes no	CREDITS	DEPENSES						Etat	SOLDES	Budget 2016	Budget 2017	
					2012 & ant.	2013	2014	2015	2016	Totaux Dépenses					
13/1	Reféction toit salle de gymnastique	2013	290.503.04	50000.00		42130.00					42130.00	T	7870.00	-	-
13/6	Reféction toit école	2013	290.503.05	80000.00		80795.35					80795.35	T	-795.35	-	-
14/1	Tableaux interactifs	2014	290.506.02	64000.00			62636.80				62636.80	T	1363.20		
15/1	Pupitres	2015	290.506.03	95000.00						95439.60	95439.60	TP	-439.60	95'000.00	
14/2	Assainissement ciberie stand tir	2014	340.509.01	235000.00			5930.05	167189.75		350.00	173469.80	TP	61'497.20		
00/1	Modération de trafic / crédit d'étude	2000	620.501.00	70000.00		70581.75					70581.75	T	-581.75	-	
04/1	Modération de trafic / travaux	2004	620.501.01	1'200'000.00		1'144'744.75	61'652.15	24'563.65		1'800.00	1'253'023.25	TP	-53'023.25	-	
10/4	Route d'accès à la zone industrielle	2010	620.501.05	145'000.00		136'671.45		6890.20			143'561.65	T	1'438.35		
12/1	Modération de trafic, réparation (Valraloc)	2012	620.501.07	27'000.00		24'346.95	-2'123.55	3'769.55			25992.95	T	1'007.05		
15/2	Reféction route de la Gare et trottoir	2015	620.501.08	168'000.00										168'000.00	168'000.00
13/2	Reféction toit édifié	2013	620.503.00	55'000.00		42574.55					42574.55	T	12425.45		
14/3	Véhicule édilitaire	2014	620.506.00	40'000.00		37'141.40					37141.40	T	2'958.60		
15/2	Belaveuse	2015	620.506.02	110'000.00				110'000.00			110'000.00	T	-		
00/2	Ext. réseau eau potable - secteur Cosalettes	2000	700.501.05	476'900.00		174'626.80					174626.80	I	302'273.20		
16/1	Crédit d'investissement pour la réal. du PIEP	2016	700.501.06	40'000.00									40'000.00	40'000.00	
94/1	Conduite de bouclage eau potable/Village-Sud	1994	700.501.12	140'000.00		50'240.30					50240.30	T	89759.70	-	
12/3	Remplac. tableau commande réseau eau potable	2012	700.506.00	110'000.00		32'836.20	69778.80				102615.00	T	7'385.00	-	
13/3	Remplacement des compteurs d'eau	2013	700.506.01	95'000.00			94757.20				94757.20	T	242.80	-	
00/3	Racc./assain eaux usées-secteur Cosalettes	2000	710.501.02	386'630.00		320'643.35					320643.35	I	65'986.65	-	
94/2	Collecteur EU Village-Sud	1994	710.501.10	140'000.00		134'258.05					134'258.05	I	5'741.95	-	
94/3	Collecteur EU Rosière	1994	710.501.11	45'000.00		50'065.00					50065.00	T	-5'065.00	-	
14/4	Mise en séparatif "Fin du Chiène", crédit d'étude	2014	710.501.13	15'000.00			6'559.25	1637.50			8'196.75	T	6'803.25		
15/3	Mise en séparatif "Fin du Chiène"	2015	710.501.14	215'000.00									215'000.00		
15/3	Mise en séparatif "Le Cheiry", crédit d'étude	2015	710.501.15	35'000.00						36'180.90	36'180.90	TP	-1'180.90	35'000.00	
16/1	Mise en séparatif "Le Cheiry"	2016	710.501.16	110'000.00						7'375.55	7375.55	T	1092624.45	1'100'000.00	
12/6	Assainissement du cimetière	2012	740.509.00	50'000.00		51'590.70					51590.70	T	-1'590.70	-	
13/4	Reféction des pavés du cimetière	2013	740.509.01	35'000.00			35'842.40				35842.40	T	-842.40	-	
09/5	Sentier piétonnier Village-Sud - Gare	2009	790.501.01	170'000.00		120'332.05					120332.05	T	49'667.95	-	
16/2	Equipement de la zone d'activité Au Martzé	2016	790.501.03	110'000.00									110'000.00	1'100'000.00	
08/2	Révision du PAL	2008	790.509.01	100'000.00		93'342.15	6657.85	2922.70			102922.70	T	-2'922.70	-	
13/5	Révision du PAL, crédit complémentaire	2013	790.509.02	65'000.00			31'768.75	9830.00	6'500.00		65348.75	T	-348.75	-	
15/4	Révision du PAL, crédit complémentaire 2	2015	790.509.03	55'000.00					5'200.00		5200.00	T	49'800.00	55'000.00	
10/1	Nouvelle salle communale, crédit d'étude	2010	942.503.03	40'000.00		24'529.30	4829.70	9'259.25			38618.25	T	1'381.75	-	
12/7	Nouvelle salle communale, crédit d'étude détaillée	2012	942.503.04	80'000.00		51'537.00	5375.30	24'804.80	-420.50		81296.60	T	-1'296.60	-	
15/3	Nouvelle salle communale, crédit d'étude	2015	942.503.05	2'600'000.00				6'756.65	1'421'571.95	587'734.00	2'016'062.60		583'937.40	-	
15/3	Reféction façades Auberge de la Gare	2015	942.503.06	80'000.00									80'000.00	80'000.00	
					8'357'530.00	3'623'436.25	770'273.15	219'022.40	1'747'090.70	740'580.05	7'100'402.55		3'937'094.45	2'673'000.00	-
Nouveaux objet proposés															
17/1	Remplacement de l'aération du bassin biologique	2017	710.501.17	180'000.00									180'000.00	180'000.00	
17/2		2017											-		
					8'537'530.00	3'623'436.25	770'273.15				7'100'402.55		4'117'094.45	2'673'000.00	180'000.00



2.2.1 Crédit d'investissement pour le remplacement de l'aération du bassin biologique

Le bassin d'aération de la Step de Grolley est équipé d'une aération de surface au moyen de 2 ponts-brosses, système Passavant, dont la pose date de la mise en service de la Step en 1970. Cet équipement a du subir plusieurs réparations ces dernières années et montre d'importants signes de faiblesse. De plus, les pièces de rechange ne seront bientôt plus disponibles. Dès lors, il devient nécessaire de planifier le remplacement de cette installation.

Afin de pouvoir évaluer et chiffrer les travaux à entreprendre, notre commune a mandaté un bureau d'ingénieur spécialisé dans le traitement des eaux usées. Ce bureau a notamment effectué de nombreuses études dans ce domaine et a plusieurs réalisations à son actif.

Actuellement plusieurs projets de régionalisation de STEP sont en cours d'étude dans le canton. Ces études présentent un échéancier à 20 ans. De ce fait, l'investissement proposé pourra être amorti sur ce laps de temps, ce qui correspond généralement à la durée de vie de ce type d'équipement.



Plan de financement

Coût total du projet

Taux

En CHF

180'000.00

Couverture de la dépense

(liquidités courantes ou recours à l'emprunt si nécessaire)

180'000.00

Frais de fonctionnement

Amortissement annuel

5%

9'000.00

Intérêts annuels "calculés"

1.5%

2'700.00

Total

11'700.00



■ Préambule

En application de l'article 43c du règlement d'exécution de la loi sur les communes, le conseil communal établit un plan financier sur cinq ans, prenant en compte l'évolution des chiffres des cinq dernières années comptables. La planification financière est l'expression chiffrée des impacts du programme d'investissements de législature sur le compte de fonctionnement prévisionnel.

■ Evolution 2011 – 2016

L'analyse de l'évolution des finances communales durant la période 2011 - 2016 permet de faire les principaux constats suivants :

- Les comptes de fonctionnement, 2011 à 2015, ont permis de réaliser des amortissements supplémentaires d'environ CHF 2'400'000.-.
- Malgré les investissements planifiés, la dette nette par habitant reste inférieure de 1/3 par rapport aux dernières moyennes cantonales et du district.
- Diminution de l'indice de potentiel fiscal de 81.37 en 2016 à 81.01 en 2017.

■ Incertitudes et limites liées à la planification financière

Il est important de rappeler que les résultats de la planification financière sont soumis à des incertitudes et à des limites inhérentes aux prévisions à établir sur plusieurs années, tels que :

- l'évolution démographique
- le rythme et l'ampleur des allègements fiscaux au niveau cantonal
- l'impact des éventuelles modifications de lois qui auraient des incidences en matière de charges liées
- l'évolution des taux d'intérêts
- une fusion éventuelle
- la réalisation de certains investissements

Signalons encore une dernière incertitude, à savoir quel sera l'impact financier effectif de la péréquation financière intercommunale sur les prochaines années.

La planification financière a été construite en se basant sur une moyenne des montants annoncés au niveau des **charges liées** pour les années 2016-2017, sur toute la période de planification. Une augmentation de ces charges qui représentent près de 50% des dépenses de fonctionnement a également été prise en considération.

■ Les résultats de la planification financière

- Dans la mesure où les prévisions devaient se confirmer, la planification financière 2017 – 2021, qui comprend les charges et produits induits pour chaque investissement figurant au programme de législature, se solderait par des résultats positifs jusqu'en 2021. Ces résultats ne sont jamais garantis, raison pour laquelle, il faut suivre les fluctuations avec assiduité.
- Dès lors, ces résultats respectent selon nos prévisions, la limite légale selon art. 87 al. 3 LCo à 5%.

■ Conclusions

- Malgré l'évolution soutenue des charges et les montants des investissements à venir, le maintien du taux d'impôt à 85% devrait être assuré pour ces prochaines années.
- L'analyse future de la planification financière ainsi qu'un réajustement régulier de cette dernière nous permettront de suivre l'évolution des différents résultats.
- Nous rappelons que le résultat est influencé de manière importante par la variation des charges liées. Le conseil communal a choisi de prendre en considération une évolution pessimiste de celles-ci selon les expériences passées.



Dans le cadre de la planification financière 2017 - 2021, le Conseil communal a eu la lourde tâche d'établir le programme des investissements de la législature. Ce dernier tient compte des souhaits exprimés par les citoyens, des projets décidés et votés en assemblée communale ainsi que des travaux nécessaires au bon fonctionnement de nos infrastructures.

Par conséquent, nous vous présentons, ci-dessous, une **estimation** des objets dont le coût des investissements nets se monte à CHF **135'000**. **Nous insistons sur le fait que pour les objets planifiés en 2018-2019**, il s'agit d'une **prévision** et que les projets présentés ci-dessous pourront être différés dans le temps, voir supprimés.

2017

CHF

- *Remplacement de l'aération du bassin biologique*

180'000

2018 - 2019

- *Compacteur*
- *Adaptation réseau d'eau potable*
- *PGEE*
- *Places de jeux*
- *Réfection route du Guéravet*
- *Camion*
- *Chapelle mortuaire*

140'000

1'000'000

80'0000

100'000

60'000

180'000

285'000





Statistique dette par habitant et estimation selon programme d'investissements 2017 - 2021

Année				Comptes	Projection					
	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Dettes brutes	2'620'	2'620'	2'620'	3'220'	3'220'	3'820'	4'820'	4'820'	5'020'	5'020'
Capitaux	1'514'	1'870'	2'522'	1'782'	2'000'	1'100'	1'010'	555'	355'	505'
Endettement net en (mio)	1'106'	750'	98'	1'438'	1'220'	2'720'	3'810'	4'265'	4'665'	4'515'

Charges d'intérêts et amortissements en % de l'impôts ordinaires	9.7 %	8.7 %	8.0 %	8.3 %	8.9 %	8.7 %	9.6 %	9.4 %	9.4 %	9.2 %
--	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

Nbre habitant au 1.1.	1'858 h	1'858 h	1'883 h	1'905 h	1'900 h	1'920 h	1'930 h	2'130 h	2'140 h	2'150 h
-----------------------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------

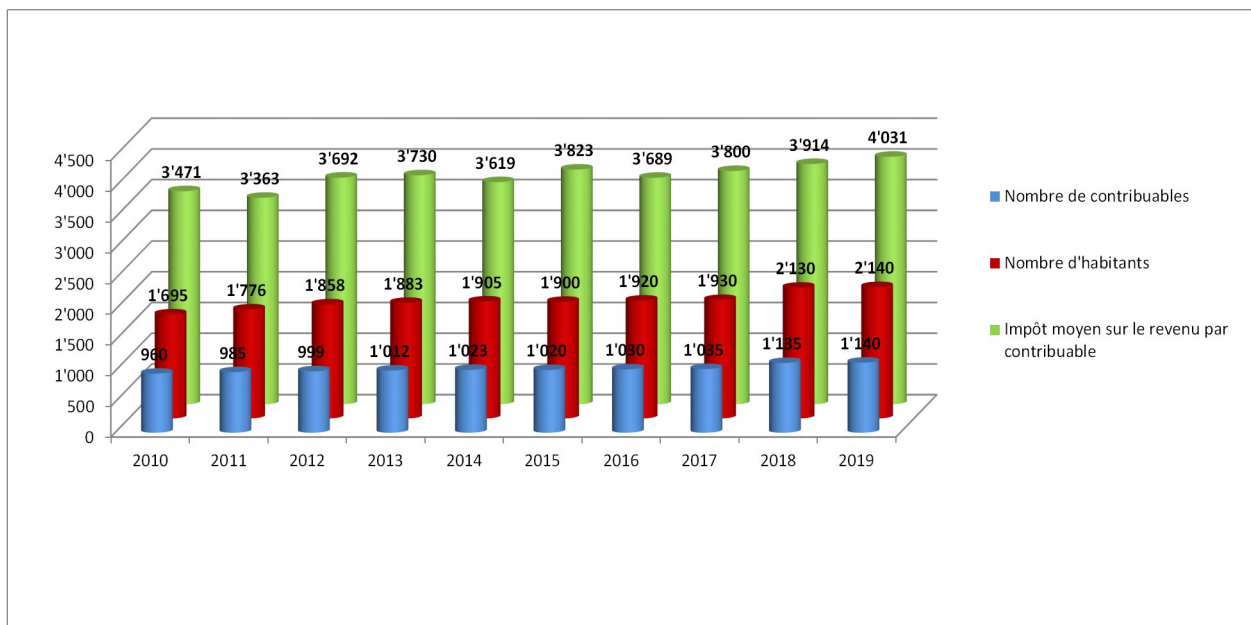
Dette nette/habitant	595.00	404.00	52.00	755.00	642.00	1'417.00	1'974.00	2'002.00	2'180.00	2'100.00
Dette brute / habitant	1'410.00	1'410.00	1'391.00	1'690.00	1'695.00	1'990.00	2'497.00	2'263.00	2'346.00	2'335.00

Communes canton FR

(moyenne dette nette en CHF) 2'862.00 2'923.00 3'000.00

Communes "Sarine" 2'920.00 2'698.00 3'063.00

Comparatif des rentrées d'impôts par rapport à la démographie du village





Fermeture de l'administration communale durant les Fêtes

Nous vous informons que l'administration sera fermée du

26 décembre 2016 au 8 janvier 2017 inclus

**PENSEZ À RETIRER LES CARTES CFF
LE JEUDI 22 DÉCEMBRE 2016 AU PLUS TARD**

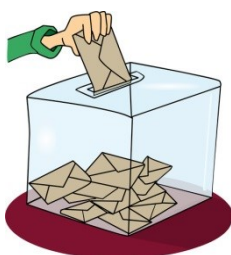


VOTATIONS - ELECTIONS COMMUNALES – CANTONALES – FEDERALES

Vous êtes citoyen/ne actif/ve et intéressé/e à vous mettre à disposition en tant que

scrutateur ou scrutatrice ?

Contactez l'administration communale pour tout renseignement ou inscrivez-vous à commune@grolley.ch





Taillez vos haies en bordure de nos routes !

Dame Nature nous gratifie tous de la générosité de sa verdure et l'été venu, chacun apprécie l'ombre d'un opulent feuillage ou l'abri du vent que peut nous fournir une haie.

Mais, toute médaille à son revers puisque la végétation se développe comme bon lui semble à l'arrivée de l'automne et ce qui ne correspond pas toujours à l'organisation de l'espace mis en place par l'être humain.

C'est le cas en particulier avec les arbres et les haies qui bordent nos routes, chemins et autres voies de circulation.

Raison pour laquelle, la loi sur les routes a été mise en place pour régler la cohabitation entre Dame Nature et les Hommes.

L'article 94 de cette loi stipule:

« les haies vives doivent être taillées chaque année avant le 1er novembre »

Le conseil communal prie donc instamment tous les propriétaires bordiers d'une voie de circulation de bien vouloir tailler ou élaguer toute plantation qui empiéterait sur le gabarit de ladite voie.

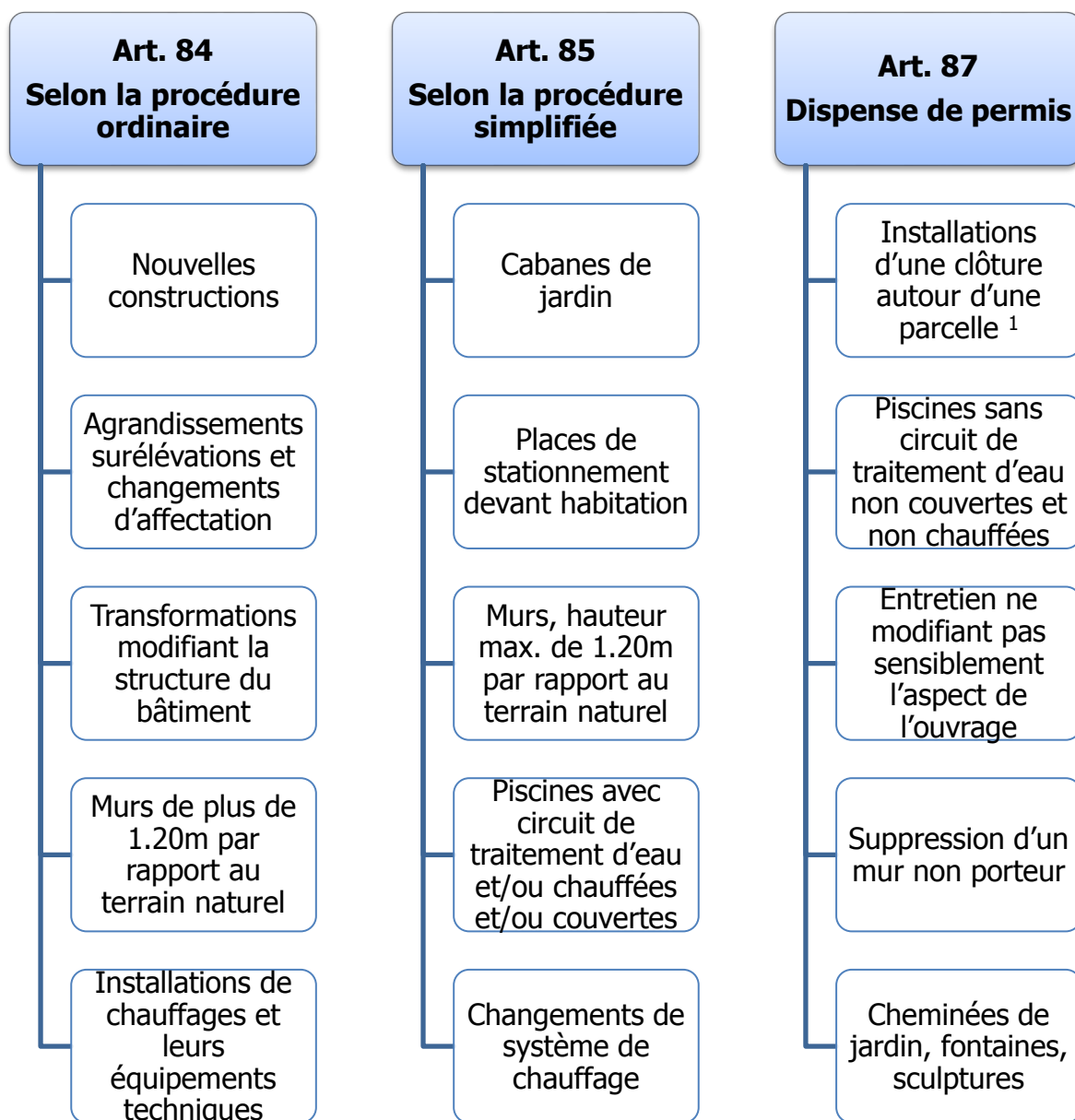
Cette exigence concerne aussi les riverains de chemins ou petites routes de desserte en zone d'habitation.





Constructions et aménagements divers Comment procéder ?

Le conseil communal a constaté que la législation en matière des constructions n'est pas suffisamment connue, raison pour laquelle, il a décidé de diffuser cette information à tous les citoyens de Grolley. Le règlement d'exécution de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (ReLATEC) fixe les conditions à respecter afin d'éviter toutes constructions illégales et de se voir face à une procédure de légalisation contraignante tant pour l'autorité communale que pour les propriétaires. Nous vous invitons à vous y référer ou contacter l'administration communale en cas de questions.



¹ se référer à la loi sur les routes (LR, RS 741.1) pour les distances ou le memento des clôtures sur le site communal.



Sociétés locales

Sociétés	Présidentes/Présidents	Contacts
FSG Gym-Sports Grolley	M. Christian Racordon Président	026/475 31 90 contact@fsg-grolley.ch
FC Grolley	Mme Rachel Vece Présidente	079/330 85 19 fcgrolley@hotmail.com
TC Grolley	M. Hadrien Mottaz Président	www.tc.grolley.ch
UHC Grolley Uni hockey	Mme Karin Ballaman Présidente	079/579 76 46 karinballaman@bluewin.ch
Chœur Mixte La Concorde	Mme Fabienne Repond Présidente	026/ 476 01 75 repondf@edufr.ch
Chœur d'enfants Les Tournesols	Mme Fabienne Repond Présidente	026/ 476 01 75 repondf@edufr.ch
Société de musique L'Avenir	M. Olivier Rossy Président	026/409 74 20 olivier.rossy@bluewin.ch
Société de Tir de Grolley	M. Eric Schmid Président	079/658 55 89 erischm@hispeed.ch
Société de Jeunesse	M. Colin Mottas Président	079/792 34 19 colin.mottas@gmail.com
Groupe Scouts les Troubadours	M. Olivier Progin Responsable	078/870 12 94 rg@scoutstroubadours.ch
Société de théâtre Le P'tit Trac	M. Bernard Gaillard Président	079/260 60 32 www.theatre-grolley.ch
Futnet Club Grolley	Mme Alison Mosimann Présidente	079/787 74 16 alison.mosimann@hotmail.com
Société de Voltige de Grolley	Mme et M. Sibylle et Olivier Curty Responsables	078/629 69 76 www.voltige-grolley.ch
Groupe Walking Grolley	Mme Anita Pauchard Responsable	026/ 475 16 27
SHC Grolley, La Principauté	M. Romain Collaud Président	026/475 22 19 romain.collaud@hotmail.com
ACIG	M. Laurent Meuwly Président	info@acig.ch



Manifestations 2016-2017

Dates		Événements	Lieux	Société organisatrice
2016				
Novembre	1	Messe de la Toussaint et bénédiction des tombes	Eglise	Paroisse et Chœur-mixte La Concorde
Novembre	20	Messe de l'Unité Pastorale Sainte Trinité	Eglise de Courtion	Paroisse
Novembre	26	Coupe Saint-Nicolas	Manège Curty	Club de Voltige
Novembre	27	Fenêtres de l'Avent	Village	Commission culturelle
Décembre	1-2-3	Cartons du cœur	Cure	Paroisse
Décembre	2	Saint-Nicolas	Village	Musique l'Avenir et commission culturelle
Décembre	4	Fenêtres de l'Avent	Village	Commission culturelle
Décembre	8	Messe de l'Immaculée Conception	Eglise	Paroisse
Décembre	10	Tournée de Saint-Nicolas	Village	Jeunesse de Grolley
Décembre	11	Concert festif	Ponthaux	Musique l'Avenir
Décembre	18	Fenêtres de l'Avent	Village	Commission culturelle
Décembre	21	Messe Rorate à la lueur des bougies	Eglise	Paroisse
Décembre	25	Messe de Noël	Eglise	Paroisse et Chœur-mixte la Concorde
Décembre	31	Soirée du Nouvel An	Salle communale	FSG-Gym Sport Grolley
2017				
Janvier	20 au 22	23 ^e concours cantonal Fribourgeois des solistes	Vuisternens-devant-Romont	Musique l'Avenir
Janvier	28	Tournoi populaire	Belfaux	Futnet Club Grolley
Février	4	Souper de soutien	Grolley	FC Grolley
Mars	23	Concert Nicolas de Flüe	Auditorium, Montreux	Chœur-mixte La Concorde
Mars	23-24 et 26, 30-31	Théâtre	Salle communale	Théâtre le P'tit Trac
Mars	25	Concert Nicolas de Flüe	Collège St-Michel, Fribourg	Chœur-mixte La Concorde
Mars	25	Loto	Auberge d'Avry-Rosé	Club des 100 du FC Grolley
Mars	26	Concert Nicolas de Flüe	Moutier	Chœur-mixte La Concorde
Mars	31	Soupe de Carême	La Résidence	Paroisse
Avril	1-2 et 6-7-8	Théâtre	Salle communale	Théâtre le P'tit Trac
Avril	6	Assemblée de Paroisse	Salle de la résidence	Paroisse
Avril	7	Soupe de Carême	Salle de la résidence	Paroisse
Avril	8	Chasse aux œufs	Zone sportive	FC Grolley
Avril	16	Messe de Pâques / concert apéritif	Eglise / salle communale	Paroisse, Chœur-mixte La Concorde et Musique l'Avenir
Avril	21	Début du marché primeur, tous les vendredis / concert apéritif	Village	Commission culturelle et Musique l'Avenir
Avril	28-29	Concert annuel	Salle communale	Musique l'Avenir
Avril	29	Mini-Céciliennes	Granges-Paccot	Chœur-mixte La Concorde
Mai	20	Tournoi à 6	Zone sportive	FC Grolley
Mai	21	Messe de 1 ^{ère} Communion	Eglise	Paroisse et Chœur-mixte La Concorde et Musique l'Avenir
Mai	24	Messe de l'Ascension	Eglise	Paroisse et Chœur-Mixte La Concorde
Mai	27-28	30 ^e Fête du giron des Musiques de la Sarine	Estavayer-le-Gibloux	Giron des musique de la Sarine
Juin	3	Messe de Pentecôte	Eglise	Paroisse et Chœur-mixte La Concorde
Juin	15	Messe de la Fête-Dieu	Eglise	Paroisse, Chœur-Mixte La Concorde et Musique l'Avenir
Juin	23.06 au 02.07	Tournoi Trophy	Zone sportive	Tennis Club Grolley
Juin	25	Fête Patronale Saint-Jean-Baptiste	Eglise	Paroisse, Chœur-mixte La Concorde et Musique l'Avenir
Juillet	31	Fête nationale	Village	UHC Grolley et commission culturelle
Août	15	Messe de l'Assomption	Grotte de Corsallettes	Paroisse
Septembre	16	Souper des amis de la Foire de Grolley	Salle communale	ACIG
Septembre	23	Recro'Balade	Village	Jeunesse de Grolley
Septembre	29	Fin du marché primeur	Village	Commission culturelle
Octobre	14	Marché d'automne	Village	Commission culturelle



CALENDRIER DES CONSULTATIONS 2017 SERVICE DE PUERICULTURE

District de la Sarine

Sur rendez-vous uniquement, au 026/347.39.69
du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et 16h00 à 18h00

Avry, Avry-Bourg 2, rez-de-chaussée, **à la demande**

Belfaux, Bâtiment de la paroisse, rez-de-chaussée, 1^{ère} salle à gauche, **le 3^{ème} jeudi du mois** : 19 janvier, 16 février, 23 mars (4^{ème}), 20 avril, 18 mai, 22 juin (4^{ème}), 20 juillet, 17 août, 21 septembre, 19 octobre, 16 novembre, 21 décembre.

Corminboeuf, Ecole, local de la buvette, **le 1^{er} mardi du mois** : 3 janvier, 7 février, 7 mars, 4 avril, 2 mai, 6 juin, 4 juillet, 8 août (2^{ème}), 5 septembre, 3 octobre, 7 novembre, 5 décembre.

Farvagny, Bâtiment de la Poste, salle paroissiale, rez-de-chaussée, **le 1^{er} lundi du mois** : 9 janvier (2^{ème}), 6 février, 6 mars, 10 avril (2^{ème}), 8 mai (2^{ème}), 12 juin (2^{ème}), 3 juillet, 7 août, 4 septembre, 2 octobre, 6 novembre, 4 décembre.

Grolley, Cure, rez-de-chaussée, **le 2^{ème} jeudi du mois** : 12 janvier, 9 février, 9 mars, 13 avril, 11 mai, 8 juin, 13 juillet, 10 août, 14 septembre, 12 octobre, 9 novembre, 14 décembre.

Lentigny, Bâtiment communal, 1^{er} étage, **le 3^{ème} mardi du mois** : 17 janvier, 21 février, 21 mars, 18 avril, 16 mai, 20 juin, 18 juillet, 22 août (4^{ème}), 19 septembre, 17 octobre, 21 novembre, 19 décembre.

Le Mouret, salle de logopédie, sous la halle de gym, **le 4^{ème} mardi du mois** : 24 janvier, 28 février, 28 mars, 25 avril, 23 mai, 27 juin, 25 juillet, 29 août (5^{ème}), 26 septembre, 24 octobre, 28 novembre.

Neyruz, Maison paroissiale, rez-de-chaussée, **le 4^{ème} vendredi du mois** : 27 janvier, 24 février, 24 mars, 28 avril, 26 mai, 30 juin (5^{ème}), 28 juillet, 25 août, 29 septembre (5^{ème}), 27 octobre, 24 novembre, 29 décembre (5^{ème}).

Rossens, Salle au-dessus de l'ancienne Poste, **le 2^{ème} mercredi du mois** : 11 janvier, 15 février (3^{ème}), 15 mars (3^{ème}), 12 avril, 10 mai, 14 juin, 12 juillet, 9 août, 13 septembre, 11 octobre, 15 novembre (3^{ème}), 13 décembre.

Sous réserve de modifications



Vous soignez votre conjoint ou votre parent âgé, malade ou en fin de vie ?

- Vous êtes sollicité(e) en continue, avez besoin de répit ou devez absolument vous absenter ?
- Vous ne savez pas toujours comment faire ni où demander de l'aide ?

AIDE AUX PROCHE – NOS OFFRES

Un service de relève pour remplacer les proches

Sur simple appel, une auxiliaire de santé CRS, formée et expérimentée, prend en charge votre parent à son domicile, veille à son bien-être et sa sécurité, l'aide à se mobiliser, lui prépare le repas, le stimule par des activités, l'emmène en promenade, etc.

Tarifs en fonction du revenu et de la fortune. Remboursés par les PC

Pour les 10 ans du service, action spéciale :

3h de relève gratuites

(du 01.09.2016 au 31.08.2017)

Une permanence téléphonique et du conseil à domicile pour les proches

Tous les matins, nous répondons à vos questions et vous informons des aides existantes. Si besoin, des bénévoles spécialement formés, viennent à domicile pour discuter de vos besoins et vous soutenir dans certaines démarches. Prestations gratuites.

Renseignements : 7h30 à 11h30 au 026 347 39 79 ou aide.aux.proches@croix-rouge-fr.ch.

Des cours pour les proches aidants et les bénévoles



Nous proposons des cours pratiques de 2 heures sur les thématiques suivantes :

- Comment mobiliser une personne âgée
- Activités stimulantes pour personnes âgées
- Faire face à la fin de vie
- Démences et comportements
- Hygiène de base
- Alimentation, quand tout change

Prix : CHF 50.- / personne

Offre proches aidants : Relève de 3 heures à domicile + cours → CHF 95.- / personne



Chaperon Rouge :

Service de garde d'enfants à domicile en urgence

- Vous avez un enfant malade ou accidenté et vous devez aller au travail ?
- Vous êtes malade, hospitalisé-e ou indisponible et êtes dans l'impossibilité de vous occuper de vos enfants ?
- Vous devez absolument vous absenter et n'avez trouvé personne pour prendre en charge vos enfants ?
- Vous traversez une période difficile et avez besoin d'une solution de garde d'urgence ?

N'hésitez pas à faire appel à notre service ! Sur simple appel et dans un délai très rapide, une garde d'enfant du Chaperon Rouge se rend à votre domicile pour prendre soin de votre enfant, veiller à son bien-être et à sa sécurité, lui donner les médicaments prescrits, préparer son repas, jouer et l'occuper. Nos collaboratrices CRS sont recrutées avec soin, elles sont professionnelles, motivées et reçoivent une formation spécifique.

Renseignements et demandes

Lundi - vendredi : 07h30-11h30 au 026 347 39 49

Dimanche - jeudi : 20h00-21h00 au 076 347 39 49 (pour les urgences du lendemain matin)

chaperon.rouge@croix-rouge-fr.ch.

Bons à savoir

- Nos tarifs sont définis en fonction du revenu brut des parents par mois
- Plusieurs entreprises du canton offrent cette prestation à leurs employés lorsqu'ils ont un problème ponctuel de garde d'enfants. Renseignez-vous !
- Pas de mission de moins de 3h

Baby-sitting :

pour les sorties du soir ou du week-end.

- Vous souhaitez trouver un ou une baby-sitter pour s'occuper occasionnellement de vos enfants en toute confiance?

Nous vous proposons une liste de jeunes baby-sitters formé-e-s par la Croix-Rouge fribourgeoise. Cette liste est réservée exclusivement aux membres de la Croix-Rouge fribourgeoise qui s'acquittent d'une cotisation annuelle (montant libre).

Renseignements :

Tél. : 026 347 39 40 ou baby-sitting@croix-rouge-fr.ch

Croix-Rouge fribourgeoise

Rue G.-Techtermann 2

Case postale 279

1701 Fribourg

www.croix-rouge-fr.ch



Association Lire et Ecrire



Cours de français écrit Pour adultes parlant le français et faiblement qualifiés

- ♦ **Cours de perfectionnement en lecture et écriture** : pour mieux comprendre les écrits et mieux rédiger un texte en fonction d'un projet personnel ou professionnel
- ♦ **Cours d'apprentissage de la lecture et de l'écriture** : pour les personnes peu ou pas scolarisées et qui ont de la peine à lire
- ♦ **Cours spécifique « emploi-santé »** : pour les personnes qui désirent travailler dans des établissements de soins
- ♦ **Cours « Lecture Parent-Enfant »** : pour parents qui lisent difficilement. Le parent vient avec son enfant. Cours gratuit.

Où ? Fribourg, Bulle, Romont ou Estavayer-le-Lac

Quand ? Cours en journée ou en soirée selon les lieux

Combien ? CHF 60.-/mois, participation personnelle (ou arrangement).

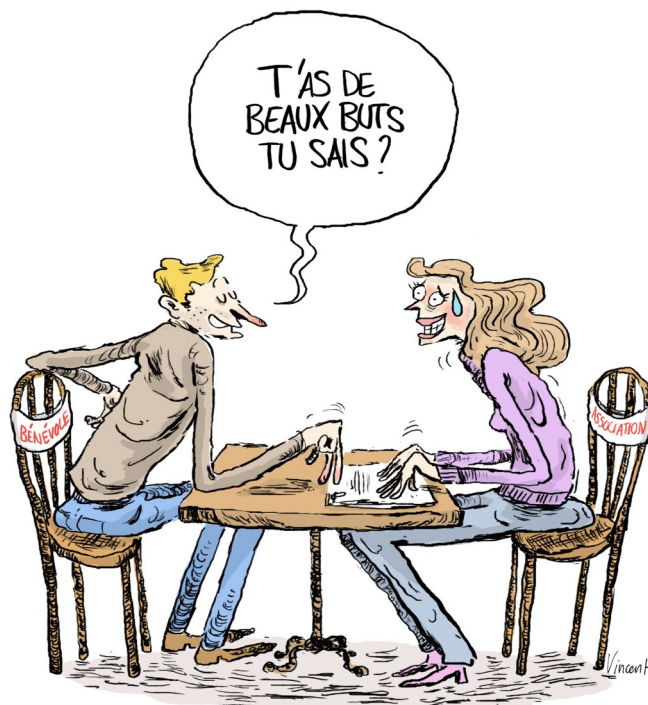
Renseignements et inscription par téléphone au **026 / 422 32 62**

Association Lire et Ecrire
Case postale 915
1701 Fribourg

Email : fribourg@lire-et-ecrire.ch
Internet : www.lire-et-ecrire.ch



Speeddating du bénévolat



Envie d'une activité bénévole?

Pas le temps de chercher?

Participez au speeddating du bénévolat

Trouvez le job bénévole rêvé
en 7 mn!

Le jeudi 13 octobre 2016 au restaurant des
Halles, Bulle.

Le mercredi 7 décembre 2016 dans la salle
Grenette à Fribourg

Intéressé-e ?

Consultez notre site : www.benevolat-fr.ch et inscrivez-vous
Nous avons aussi une page facebook que vous pouvez aimer !

Etre bénévole, c'est

- donner de son temps au service de la collectivité, en équipe, avec des collègues bénévoles ou salariés
- exercer une activité régulière ou ponctuelle selon sa disponibilité, ses aptitudes et ses envies personnelles
- mettre en oeuvre et développer de nouvelles compétences, s'épanouir personnellement
- contribuer à une société plus solidaire

RéseauBénévolatNetzwerk, Rte St. Nicolas de Flüe 2, 1700 Fribourg, Tél : 026 422 37 07,
info@benevolat-fr.ch



PRO SENECTUTE

Nous cherchons des Bénévoles !

Vous aimez le contact avec les seniors et avez du temps à donner ?

Nous recherchons des Bénévoles pour notre **service accompagnement AVEC**

Ainsi **moniteurs et monitrices sport** pour nos groupes **gymnastique et/ou vélo !**

Etes-vous intéressé(e) ? Appelez-nous !

026 347 12 40 ou info@fr.prosenectute.ch

DECOUVREZ NOS ACTIVITES HIVERNALES

Randonnées en raquettes dans les Préalpes fribourgeoises

Découverte, gaieté, sérénité, paysages hivernaux, oxygène... Le tout encadré par des moniteurs esa.

SORTIE DECOUVERTE GRATUITE : MARDI 13.12.2016

Délai d'inscription : **01.12.2016** auprès de Pro Senectute Fribourg.

Pro Senectute organise dès **janvier 2017** des randonnées en raquettes.

Ski de fond

Le ski de fond est bon pour l'endurance, l'équilibre et la coordination. Découvrez les Préalpes fribourgeoises et d'autres endroits, tout cela ensemble dans un groupe !

Pro Senectute organise des sorties de ski de fond dès **janvier 2017**.

Programme détaillé, inscription et informations :
Pro Senectute Fribourg - Passage du Cardinal 18 - 026 347 12 40
www.fr.prosenectute.ch – info@fr.prosenectute.ch



TABLE D'HÔTES

GROLLEY



dès 60 ans

« Côté Cuisine »

Pro Senectute Fribourg vous propose de prendre un bon repas dans une ambiance chaleureuse, autour de Tables d'hôtes, organisées par des bénévoles.

Madame Mülhauser Marie-Noëlle vous accueille chez elle pour partager un savoureux moment et faire de nouvelles connaissances.

Lieu : Le Cheiry 23, Grolley

Horaire et dates : **Les mercredis**

2016 : 9 novembre, 30 novembre

2017 : 25 janvier, 22 février, 28 mars, 26 avril

Participation : CHF 15. — tout compris

Renseignements: Marie-Noëlle Mülhauser, Tél. 026 475 36 41

Inscription jusqu' à 48H à l'avance auprès du contact de chaque table

Pro Senectute Fribourg – Passage du Cardinal 18 à 1705 Fribourg Tél. 026 347 12 40 – info@fr.pro-senectute.ch



Quand la déchetterie vient à vous



Oust!
Et vos déchets s'envolent

Oust! est un service de déchetterie à domicile proposé par 4 étudiants de la région.
Nous collectons devant votre pas de porte vos déchets ménagers du quotidien.

Pourquoi ?



Gain de temps

Plus besoin de se rendre à la déchetterie ni de contrôler qu'elle soit ouverte



Pratique

Pas de déchets qui s'accumulent ou de voiture salie



Ecologique

Nous vous aidons à trier aisément et évitons de nombreux trajets

Pour de plus amples informations rendez-vous sur www.oust.ch,
ou contactez-nous au 079 476 87 07.

 www.oust.ch
 079 476 87 07

Dès 18.- par mois

